

STAGE

Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

REF: PREV/RSSIAP1

Recyclage SSIAP1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable d'appliquer les règles élémentaires de prévention incendie, d'intervenir sur un début d'incendie et d'assurer l'évacuation du public, donner l'alerte et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours, porter assistance aux personnes, réaliser les actions de sensibilisation et exploiter le PC de sécurité incendie.

PERSONNES CONCERNEES ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant obtenir le diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.
Être titulaire d'un diplôme de secourisme SST ou PSC1 valide de 2 ans.
Être apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de trois mois.
Avoir satisfait à l'évaluation préalable obligatoire pour SSIAP1.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences

Théorie du feu : généralités
Combustion et ses effets
Classes de feux
Produits extincteurs
Exercices pratiques
Comportement au feu

Sécurité incendie

Principe de classement des établissements
Définition et classification (ERP et IGH)
Exercices d'application
Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
Evacuation des occupants
Accessibilité et moyen de secours
Dispositions constructives
Desserte des bâtiments
Désenfumage, éclairage de sécurité
Moyens de secours

Rôles et missions des agents de sécurité incendie

Présentation des consignes et de la main courante
Fonctionnement du PCS
Exercices pratiques d'extinction
Application pratique

**S
E
C
U
R
I
T
E**

DUREE : 2 jours soit 14 heures

DATES : Voir calendrier sur www.isfam.fr

TARIF : 175 euros

LIEU DU STAGE : 262, avenue Maurice Planès, 34070 Montpellier

Référent pédagogique

CRUBEZI Christophe

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée, panneau pédagogique, PCS pédagogique, bacs à feu, Moyens d'extinction, outils informatiques, tablettes multimédia.

Délai d'accès à la formation

1 à 2 mois suivant calendrier

Modalités de validation

La présence à l'ensemble des séquences programmées. Dans le cas de défaillance Notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Modalités d'accès à la formation

Inscription en ligne sur www.isfam.fr ou contacter le secrétariat formation au 04 67 82 47 89.

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de formation délivrée conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Accessibilité

En cas de situation de handicap contactez-nous afin de connaître la faisabilité de votre intégration.

DUREE : 2 jours soit 14 heures

DATES : Voir calendrier sur www.isfam.fr

TARIF : 175 euros

LIEU DU STAGE : 262, avenue Maurice Planès, 34070 Montpellier